

Arrondissement d'Albertville : une économie sociale et solidaire émergente, orientée vers le tourisme

En Tarentaise, l'économie sociale et solidaire emploie 6 % des salariés, une proportion inférieure à la moyenne régionale.

La majorité des établissements sont concentrés dans le tourisme et les associations d'aide aux handicapés. A l'inverse, l'agriculture et l'industrie sont peu présentes.

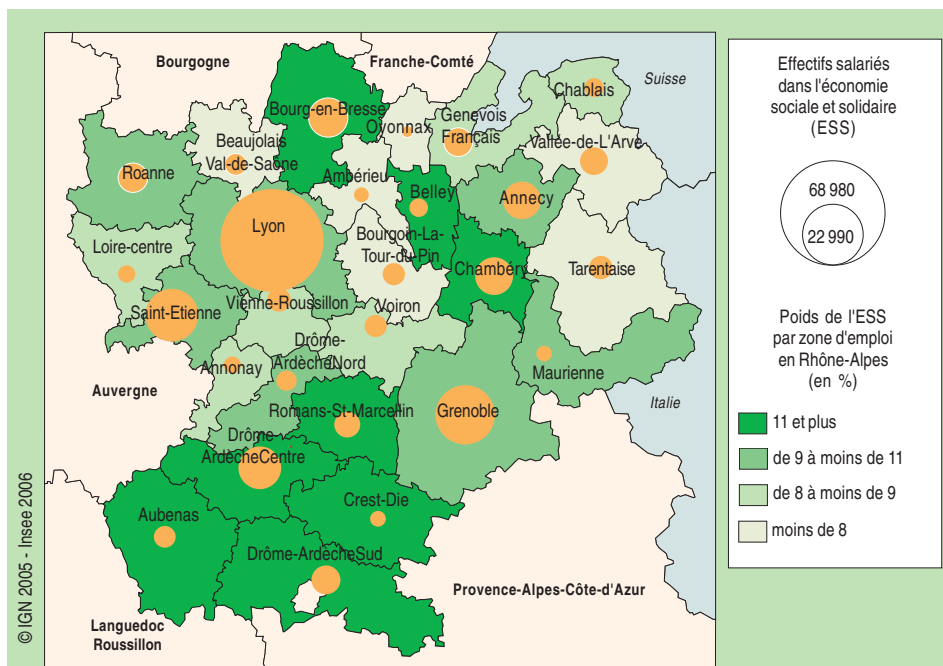
Les emplois de l'économie sociale et solidaire sont marqués par une forte saisonnalité. Ils sont souvent non-permanents ou occasionnels.

La zone d'emploi de la Tarentaise, située intégralement dans le département de la Savoie, correspond sur un plan administratif à l'arrondissement d'Albertville. En 2002, avec 464 établissements employeurs, ce qui représente 8 % de l'ensemble des établissements de la zone, l'économie sociale et solidaire (ESS) emploie un peu plus de 3 500 salariés, soit seulement 6 % de l'ensemble des salariés de la Tarentaise. Cette part se situe nettement en dessous de la moyenne régionale qui est d'environ 10 %. Ainsi, en Tarentaise, le poids de l'ESS est parmi

les plus faibles observés dans les 27 zones d'emploi de Rhône-Alpes. Dans la région, seules deux zones d'emploi, Oyonnax et Ambérieu, au caractère industriel très affirmé, présentent des taux plus faibles que la Tarentaise.

Cette relative faiblesse des effectifs travaillant dans l'ESS pour cette zone tient en partie à ses caractéristiques économiques et démographiques. En général, l'économie sociale et solidaire se développe plutôt dans des espaces où l'économie traditionnelle est en difficulté ou dans des zones rurales (Cf. lettre n° 37 de juin

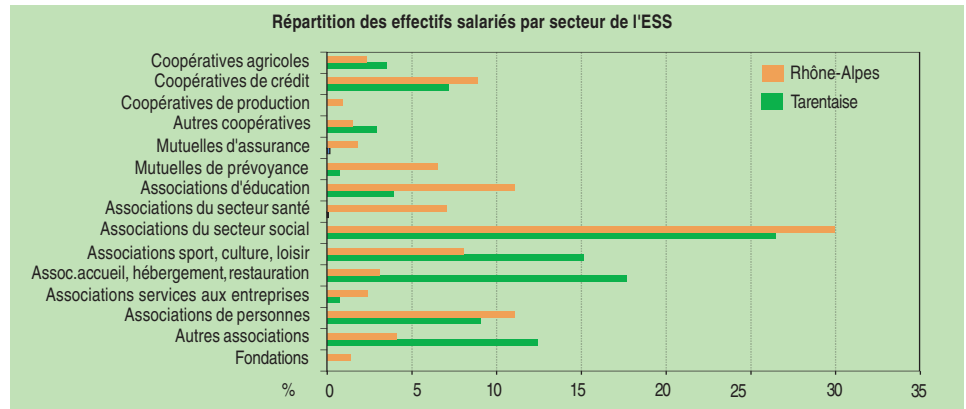
La Tarentaise est une des zones où l'économie sociale et solidaire pèse le moins



Christian Dilloisy

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/ra, à la rubrique « Publications ».

En Tarentaise, les secteurs liés au tourisme sont plus présents



Source : Insee, DADS 2002

L'ESS en Tarentaise est marquée par le tourisme

2005 sur l'ESS en Sud-Ardèche). En Tarentaise, au contraire, l'économie est relativement prospère, avec un taux de chômage peu élevé (7,2 % en 2002 contre 7,8 % pour la région). Les restructurations industrielles ont été compensées par l'essor important des activités touristiques. L'emploi de ce secteur est estimé, en 1999, à 21 % de l'emploi total contre 4 % dans la région.

Le développement de l'économie sociale et solidaire est également fréquent dans les zones rurales avec une population relativement âgée, car elle se conjugue souvent, à travers les établissements médico-sociaux, avec la prise en charge de la dépendance et de l'hébergement en structures d'accueil. A cet égard, la Tarentaise présente plutôt un profil démographique jeune, avec une proportion de personnes âgées de plus de 75 ans aux environs de 6 %, en dessous de la moyenne régionale. Ce territoire ne présente pas les caractéristiques habituellement favorables au

développement de l'ESS mais son émergence pourrait s'appuyer sur des secteurs tels que le tourisme.

En Tarentaise, la grande majorité des établissements de l'ESS sont concentrés dans les services, notamment dans les services marchands qui en représentent plus de la moitié. Malgré la présence de quelques coopératives, les établissements des secteurs de l'agriculture et de l'industrie sont très peu nombreux.

Les associations du secteur social qui regroupe entre autres l'aide aux handicapés et l'aide par le travail, emploient près de 900 personnes, dont 400 dépendent du principal employeur de l'ESS dans la zone, l'association «Les papillons blancs». Cet organisme gère plusieurs établissements, dont un centre d'aide par le travail situé à Albertville qui compte environ 180 salariés.

Le second secteur le plus important en nombre de salariés (environ 520) est très spécifique à la Tarentaise, du fait de l'importance du tourisme : il s'agit des associations d'accueil, d'hébergement et de restauration, où travaille près d'un salarié de l'ESS sur six. Les associations sportives (450 salariés) sont également bien présentes, en lien avec le développement de nombreuses stations de sports d'hiver ou d'été.

Enfin, autre secteur caractéristique de l'ESS, les coopératives de crédit, qui emploient un peu plus de 400 salariés, essentiellement au Crédit agricole. A l'inverse, les associations des secteurs de la santé ou de l'éducation, ainsi que les mutuelles sont très peu présentes.

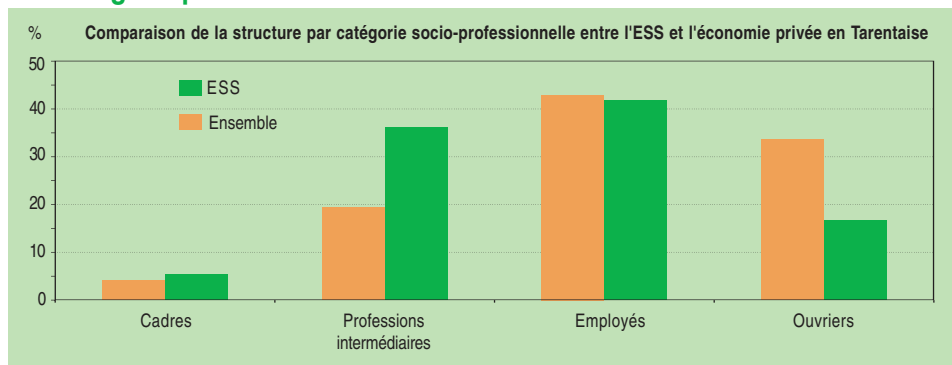
Comme l'économie dans son ensemble, l'ESS de la Tarentaise est marquée par un phénomène de saisonnalité des emplois. Cette caractéristique est présente dans les coopératives agricoles, mais surtout dans les autres coopératives, qui englobent notamment les centres de vacances. On observe pour ces catégories deux pics au moment des vacances d'hiver et d'été. Cette tendance s'observe aussi

Près de 900 salariés de l'ESS dans le social

Principaux secteurs employeurs de l'ESS en Tarentaise			
	Effectifs salariés	Principales entreprises	Communes
Associations du secteur social	880	Les Papillons Blancs Les Ateliers de l'Oiseau Bleu Les Foyers de l'Oiseau Bleu Service présence aide à domicile	Albertville Albertville Albertville Albertville
Associations du secteur accueil, hébergement, restauration	590	Renouveau association Cap'Vacances Association Lorraine Vacances	St-Bon-Tarentaise Aime Aime
Associations du secteur sport-culture-loisir	500	Union nationale des centres sportifs de plein air	Tignes, Macot-la-Plagne etc
Autres associations	420	Le Gai Logis Les différents Offices de Tourisme	Albertville, Bourg-St-Maurice
Coopératives de crédit	240	Crédit Agricole Banque populaire des Alpes	
Coopératives agricoles	120	Coopérative laitière du Beaufortin Coopérative laitière région Moutiers	Beaufort Moutiers
Autres coopératives	100	Vacancier	Beaufort, St-Bon-Tarentaise, Pralognan

Source : Insee, DADS 2002

Davantage de professions intermédiaires



Source : Insee, DADS 2002

Les emplois de l'ESS présentent une forte saisonnalité

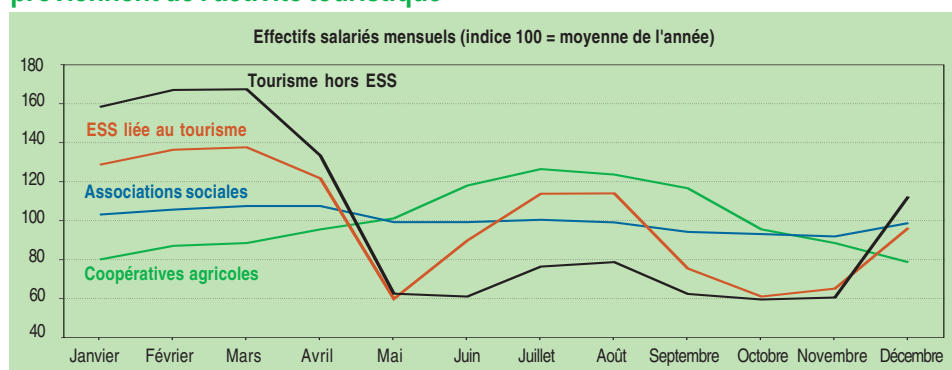
dans les associations, en particulier celles concernées par le tourisme, les associations de sport, culture et loisirs, ainsi que les associations orientées vers l'accueil et l'hébergement. Dans le tourisme hors ESS, la saisonnalité se vérifie aussi, mais le pic d'activité se retrouve essentiellement en hiver, de façon très amplifiée, alors que celui de l'activité estivale est beaucoup moins net que dans l'économie sociale et solidaire.

De plus, en Tarentaise, comme ailleurs, l'économie sociale et solidaire présente des caractéristiques différentes du reste de l'économie. Le recours à des emplois non-permanents ou occasionnels en est une : en Tarentaise seulement un peu plus d'un salarié de l'ESS sur trois occupe un emploi permanent. Ce sont surtout les associations qui font appel aux non-permanents.

Autre caractéristique fréquente de l'ESS, la majorité (environ 60 %) des salariés sont des femmes, principalement dans les associations où elles sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes. Seules les coopératives emploient un peu plus d'hommes et la parité est respectée dans les mutuelles.

En lien avec l'orientation économique de l'ESS, les salariés qui y travaillent se caractérisent par une forte proportion d'employés (40 %) et de professions intermédiaires (35 %) et une faible part d'ouvriers, qui sont concentrés dans les coopératives. L'âge moyen des salariés dans l'ESS est de 34,5 ans pour la zone alors qu'il se situe à 38,3 ans pour la région Rhône-Alpes. Les coopératives emploient ainsi des actifs plus jeunes avec une moyenne de 30,4 ans, mais ce sont surtout les emplois du secteur touristique qui tirent la moyenne vers le bas.

Les deux pics saisonniers de l'emploi dans l'ESS proviennent de l'activité touristique



Source : Insee, DADS 2002

Présentation de la zone

Au recensement de 1999, la Tarentaise comptait 101 461 habitants. Cette population est en forte évolution depuis 1962. La part des personnes de plus de 60 ans s'élève à un peu plus de 19 % du total, ce qui en fait une zone relativement jeune.

L'économie de la zone est surtout caractérisée par une forte orientation touristique. On note l'importance des secteurs de production de l'économie résidentielle, destinée à satisfaire les

besoins des populations locales, mais également des populations de touristes. Cet ensemble comprend entre autres, les secteurs du commerce et des services aux particuliers ainsi que ceux de la santé, l'éducation et l'action sociale. En 1992, l'organisation des Jeux Olympiques a accéléré l'essor économique de la zone, grâce à l'amélioration des moyens de communication et à la construction de nouvelles

structures d'accueil touristique.

En revanche, la part de l'industrie, liée aux ressources hydrauliques et où la métallurgie est toujours le secteur dominant, reste relativement faible dans cette zone. Une partie de la Tarentaise est tournée vers l'agriculture, en particulier l'élevage de bovins que l'on trouve surtout dans le Beaufortin et la Haute-Tarentaise où se sont formées des coopératives laitières.

Des salariés plutôt jeunes

Catégorie socioprofessionnelle des salariés selon la tranche d'âge						
Catégorie socioprofessionnelle	Moins de 25 ans	De 25 à moins de 35 ans	De 35 à moins de 45 ans	De 45 à moins de 55 ans	55 ans et plus	Total
Chefs d'entreprises, cadres	4,5	15,3	30,5	33,9	15,8	100
Professions intermédiaires	30,2	30,1	21,2	14,8	3,8	100
Employés	28,6	28,1	19,7	16,9	6,6	100
Ouvriers	22,7	28,8	23,8	18,9	5,9	100
Total	26,9	28,3	21,5	17,4	6,0	100

Source : Insee, DADS 2002

La comparaison des rémunérations des salariés de l'ESS avec les autres secteurs principalement marchands est délicate en raison des différences de structure par catégorie socioprofessionnelle, sexe, âge, secteur d'activité... En 2002, la rémunération moyenne horaire nette dans l'ESS, s'élève à 9,40 € alors que celle de l'ensemble de l'économie privée est de 10,40 €. Pourtant, la structure par catégorie socioprofessionnelle est favorable à des rémunérations plus élevées

dans l'ESS, du fait d'un plus grand nombre de professions intermédiaires. Mais, les salaires horaires de l'ESS dans la zone sont également plus faibles que ceux de la région pour le même champ (10,00 €). Ceci porte à penser que d'autres effets interviennent comme la part des femmes, souvent moins bien payées, et qui sont majoritaires, ou encore le secteur d'activité puisque l'industrie, qui offre de plus hauts salaires, est peu représentée dans l'ESS de la zone. ■

Méthodologie

Un investissement méthodologique de l'Insee sur l'économie sociale et solidaire a permis ce type d'étude à un niveau local, et non plus au niveau régional.

Dans un premier temps, avec l'aide d'un groupe de travail inter-chambres régionales de l'économie sociale (CRES), l'Insee a défini précisément les contours de l'économie sociale et solidaire.

L'économie sociale et solidaire regroupe un ensemble d'organisations qui, dans leur diversité, répondent à des principes communs. Une charte de l'économie sociale existe depuis 1980. Pour l'essentiel, les fondements sont les suivants :

L'économie sociale et solidaire se compose de sociétés de personnes (adhérents ou sociétaires) et non de sociétés de capitaux.

Les décisions se prennent dans le cadre d'une assemblée générale où chaque adhérent dispose d'une voix, contrairement aux sociétés de capitaux où les droits de vote sont proportionnels à la part de capital détenu. Les adhérents élisent les membres du conseil d'administration.

Le but de l'entreprise n'est pas le profit. Les excédents sont principalement réinvestis dans des réserves impartageables. Les objectifs des entreprises ont ainsi un caractère collectif.

L'économie sociale et solidaire regroupe :

- les coopératives

- les mutuelles
- les associations à l'exception des syndicats de salariés, des organisations politiques et des organisations religieuses
- les fondations.

Les sociétés civiles professionnelles, les comités d'établissements, les comités centraux d'entreprise et les congrégations n'appartiennent pas au champ de l'économie sociale et solidaire.

Dans un deuxième temps, l'Insee a retenu les établissements inscrits au répertoire Sirene et répondant à ces critères. Le calcul de l'effectif salarié de chacun de ces établissements est effectué en confrontant différentes sources administratives (DADS, Assedic, Sirene). Ainsi dans une zone donnée, l'emploi salarié de l'économie sociale et solidaire peut être comparé à l'emploi salarié total.

Les caractéristiques des salariés sont déterminées à partir des données extraites des Déclarations Annuelles de Données Sociales de 2002 (DADS).

Une convention a été signée entre la Préfecture de la région Rhône-Alpes (Secrétariat général aux affaires régionales) et l'Insee, qui va aboutir en 2007 à une étude sur l'économie sociale et solidaire de la région par zone d'emploi. Les données ainsi mobilisées ont servi à l'étude sur la zone d'emploi de la Tarentaise.

Pour en savoir plus :

- "En Sud Ardèche, un salarié sur cinq travaille dans l'économie sociale et solidaire", Insee Rhône-Alpes *Lettre analyses* n°37 - juin 2005
- "L'économie sociale et solidaire en Rhône-Alpes", Insee Rhône-Alpes *Lettre analyses* n°17 - janvier 2004

- "L'économie sociale et solidaire - associations, mutuelles et coopératives en Rhône-Alpes", Insee Rhône-Alpes *Les dossiers* n°146 - mai 2003
 - "La vie associative en 2002 : 12 millions de bénévoles", *Insee Première* n°946 - février 2004
- De nombreuses études régionales sont disponibles sur les sites régionaux de l'Insee : www.insee.fr

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Etienne Traynard

Rédacteur en chef :
Lionel Espinasse

Tarifs des numéros simples :
2,3 € le numéro
Code SAGE LET6228

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, novembre 2006

© INSEE 2006 - ISSN 1165-5534